

Les vœux de François Leroux, président de la Plateforme Palestine, pour l'année 2022

4 janvier 2022



Soulèvement du peuple palestinien au printemps, interdiction de six ONG, documentation de l'apartheid... l'année 2021 a été marquée par de nombreux événements, sur lesquels revient François Leroux, président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine.

Chers amis,

L'année 2021 a été très difficile pour le peuple palestinien confronté aux violences et à l'oppression au quotidien inhérentes à l'occupation, à la colonisation et à l'apartheid, largement documentée en 2021 par les ONG [B'Tselem](#) et [Human Rights Watch](#). Sans oublier les réfugiés expulsés en 1948 et 1967, interdits du

droit universel au retour, confrontés aux difficultés de l'UNWRA, ainsi qu'aux situations dégradées au Liban et en Syrie ou dans la bande de Gaza où vivent 70% de réfugiés.

En avril et mai 2021, la population palestinienne, y compris en Israël, s'est soulevée contre les agressions des forces d'occupation israéliennes et des colons contre l'esplanade des Mosquées, mais aussi pour protéger les familles menacées d'expulsion dans les quartiers de Cheik Jarrah et Silwan, à Jérusalem-Est. Cette révolte et les frappes de groupes armés palestiniens ont été suivies de bombardements meurtriers (266 morts dont 66 enfants) et destructeurs sur Gaza, sous blocus illégal depuis 15 ans.

En novembre, six ONG palestiniennes de référence ont été interdites par le gouvernement israélien qui les a désignées comme organisations terroristes. Ces organisations et leurs personnels sont en grand danger. Les services de protection qu'elles fournissent à la population palestinienne, ainsi que leur capacité à informer les instances internationales des violations des droits humains en Palestine, sont eux-mêmes mis en péril par cette décision. Quelques jours avant la qualification de ces ONG comme organisations terroristes, l'avocat franco-palestinien Salah Hamouri se voyait notifier la révocation de son statut de résident à Jérusalem pour « *défaut d'allégeance* ».

Dans ce contexte, la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine s'est mobilisée pour coordonner les efforts de ses membres, développer des outils de sensibilisation, et exercer son rôle d'information et de plaidoyer auprès des parlementaires et du gouvernement français. En octobre dernier, nous avons publié notre premier rapport, fruit d'un long travail de recherche, intitulé « *Attaques, diffamation : décryptage des stratégies de délégitimation de la défense des Palestiniens* », qui montre comment les critiques du gouvernement israélien sont déformées pour les présenter comme des appels à la haine, ce qui entraîne une augmentation des risques liés au soutien des droits des Palestiniens. Ces entraves aux libertés associatives ont un effet de dissuasion, et participent in fine à la persistance des violations des droits de l'homme.

En 2022, La Plateforme des ONG françaises pour la Palestine va se mobiliser avec nos partenaires dans le cadre d'une initiative citoyenne européenne (ICE) pour obtenir un million de signatures afin que la Commission européenne propose une législation pour interdire le commerce entre l'Union européenne et les colonies. Il est grand temps que l'UE et ses Etats membres posent des actes en accord avec leurs déclarations sur l'illégalité des colonies mettant en péril la solution à deux Etats. En 2018, la loi fondamentale « *Etat-nation du peuple juif* » a inscrit la colonisation comme valeur nationale de l'Etat d'Israël. Cette campagne de mobilisation, à laquelle nous espérons que vous prendrez toutes et tous part, va être lancée dans un contexte de fort accroissement des violences des colons. Depuis janvier 2020, près de 500 actes de violence des colons et de l'armée israélienne qui vient d'autoriser ses soldats à tirer à balles réelles sur des lanceurs de pierres, même après les faits.

En 2022, avec nos associations membres et observatrices, en lien avec nos partenaires en France ainsi qu'en Palestine et en Israël, nous continuerons à défendre le droit à la paix et à la justice pour toutes les composantes du peuple palestinien. Parce que, comme le disait l'archevêque Desmond Tutu, héros de la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud, « *rester neutre face à l'injustice, c'est choisir le camp de l'opresseur* ».

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2022.

François Leroux

Président de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

Crédits photo : Corey Jackson / Flickr Creative Commons

- Emplacement : [Vous êtes ici : Accueil](#) > [Qui sommes-nous ?](#) > [Le mot du Président](#) >

- Adresse de cet article :

<https://stopcolonies.fr/Les-voeux-de-Francois-Leroux-president-de-la-Plateforme-Palestine-pour-l-annee>